

AVIS

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

LUNDI 18 JUILLET 2022 à 17 HEURES
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GEVAUDAN
SALLE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
4, Rue des Chazelles

L'ordre du jour est le suivant :

INFORMATIONS

A) Démission d'un conseiller municipal et installation du conseiller municipal suivant de la liste « Cap vers l'avenir »

B) Réforme des règles de la publicité des actes : conséquences de la mise en application de l'ordonnance du 7 octobre 2021 à compter du 1^{er} juillet 2022

DELIBERATIONS

1) Séance du 27 juin 2022 : approbation du compte-rendu

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2) Représentants du Conseil municipal auprès d'organismes, d'institutions et de commissions : désignations suite à la démission de Monsieur Fabrice GRAL

FINANCES

3) Budget Primitif 2022 : décision modificative n°2

4) Gardiennage de l'église Notre Dame de la Carce : versement de l'indemnité 2022

URBANISME

5) Terrain sis Quartier de Costevieille appartenant à la SA HLM « Lozère Habitations » : acquisition pour création de voirie

6) Opération Programmée de l'Habitat (OPAH) – avenant à la convention



Le Maire

Patricia BREMOND